

# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2025

Fonds de court terme et de revenu

## **Fonds d'obligations corporatives BNI**

### **Notes sur les énoncés prospectifs**

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexacts dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca), en consultant le site Internet de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

## Analyse du rendement par la direction

### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025, les parts de la Série Investisseurs du Fonds d'obligations corporatives BNI ont produit un rendement de 1,19 % comparativement à 2,28 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice des obligations de sociétés FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement des autres séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 0,52 % au cours de la période, de 1,205 milliards de dollars au 31 décembre 2024 à 1,199 milliards de dollars au 30 juin 2025.

La période a été marquée par une incertitude élevée induite par des politiques commerciales et des risques géopolitiques imprévisibles. Bien que les primes de risque, y compris les écarts de crédit de première qualité, aient connu des épisodes de volatilité, la tendance générale a été plus serrée, car les valeurs techniques incroyablement solides l'ont emporté sur les valorisations indicielles déjà élevées. Plus précisément, malgré un marché actif des obligations de sociétés sur le marché primaire, la demande insatiable, en particulier de la part d'acheteurs sensibles aux rendements comme les sociétés de retraite et d'assurance, a soutenu les valorisations des écarts. Cette dynamique, combinée à la résilience des fondamentaux des entreprises, à l'exclusion, peut-être des secteurs plus sensibles aux droits de douane, a entraîné des rendements positifs dans toutes les régions du point de vue des écarts de taux. Au cours de la période, les rendements des écarts de taux canadiens ont dépassé de loin ceux des écarts de taux américains.

On se souviendra largement de cette période pour le « Jour de la libération », qui a inauguré une nouvelle ère pour le commerce mondial. L'annonce du 2 avril a introduit un tarif de référence mondial de 10% ainsi que des tarifs réciproques plus élevés ciblant les pays ayant d'importants déficits commerciaux avec les États-Unis. Cela a entraîné une vente massive d'actifs risqués et d'obligations gouvernementales en raison des craintes de stagflation, qui s'est poursuivie jusqu'au 9 avril, lorsque l'administration américaine a mis en œuvre un moratoire de 90 jours sur les droits de douane pour la plupart des pays. Bien que le tarif mondial de base de 10% ait été maintenu, la pause sur des tarifs plus punitifs a entraîné un renversement du marché, les marchés des actions et du crédit ayant rebondi jusqu'à la fin du trimestre. Même la pléthore d'événements géopolitiques qui se déroulent en arrière-plan, y compris le bombardement d'installations nucléaires en Iran en juin et un mini choc des prix du pétrole qui en a résulté, n'a pas tempéré la reprise des actifs risqués.

Le positionnement de la courbe a ajouté de la valeur ajoutée en raison de la surpondération du portefeuille dans les obligations à 5 ans à 10 ans qui ont surperformé au cours de la période. La répartition sectorielle a diminué sa valeur au cours de la période en raison de la sous-pondération des obligations de sociétés, qui ont surperformé. La durée, la sélection des titres du gouvernement et la sélection des titres de l'entreprise étaient à peu près neutres au cours de la période visée par le rapport. Dans ce contexte, le Fonds a été devancé par son indice de référence pour la période.

### Événements récents

Bien que la volatilité des taux d'intérêt ait donné lieu à des occasions de durée tactique, compte tenu de l'incertitude accrue, les gestionnaires de portefeuille demeurent défensifs dans les portefeuilles à revenu fixe. Les gestionnaires de portefeuille s'attendent à ce que les taux d'intérêt baissent à moyen terme, en particulier au Canada, et s'attendent à une hausse continue de la courbe des taux. Les portefeuilles sont donc positionnés avec une surpondération dans la partie médiane de la courbe, qui a historiquement tendance à mieux performer dans les environnements d'accentuation de cette dernière.

En ce qui concerne le crédit, après un élargissement initial autour des annonces du « Jour de la libération », les écarts se sont resserrés depuis, les marchés du crédit anticipant un scénario Boucles d'or d'une économie américaine forte et d'une inflation relativement faible. Cependant, ce n'est pas nécessairement le scénario de référence pour les gestionnaires de portefeuille et, par conséquent, ils demeurent en position défensive. Les portefeuilles détiennent principalement des titres de crédit mieux notés, en particulier dans les secteurs moins cycliques, mais les gestionnaires de portefeuille sont prêts à pivoter si l'économie ralentit et que les écarts s'élargissent par rapport aux niveaux actuels.

Le ou vers le 14 mai 2025, Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») a remplacé Trust Banque Nationale inc. (« TBN ») en tant que gestionnaire de portefeuille du fonds. Les objectifs de placement du fonds restent inchangés. Ce changement n'a aucune incidence sur les sous-gestionnaires qui prennent actuellement les décisions de placement pour le fonds.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

#### Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

#### Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

#### Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1<sup>er</sup> août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1<sup>er</sup> août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrées en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

#### Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. BNI agit à titre de gestionnaire et de gestionnaire de portefeuille du fonds.

#### Distribution et rémunération des courtiers

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placement principal pour le fonds. À ce titre, BNEP achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

#### Détentions

Au 30 juin 2025, Banque Nationale Investissements inc. détenait 137,21 titres du fonds pour une valeur de 1 426,98 \$, ce qui représentait près de 0,0001 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

#### Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- a) l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- b) l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- c) l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- d) l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- e) la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en œuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

#### Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

#### Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

## Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres <sup>†</sup>
Série Investisseurs	1,25 %	40,00 %	60,00 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux**	1,25 %	40,00 %	60,00 %
Frais reportés - 1 à 6 ans	1,25 %	20,00 %	80,00 %
Frais réduits - 1 à 3 ans	1,25 %	20,00 %	80,00 %
Frais réduits - 4 ans et plus	1,25 %	40,00 %	60,00 %
Série F	0,60 %	—	100,00 %
Série O	5,0***	—	100,00 %

<sup>(†)</sup> Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

<sup>(\*)</sup> Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

<sup>(\*\*)</sup> Taux applicable à tous les placements, y compris les placements existants dans la Série Conseillers avant le 14 mai 2015, les programmes d'investissement systématique, les réinvestissements de distributions et les échanges.

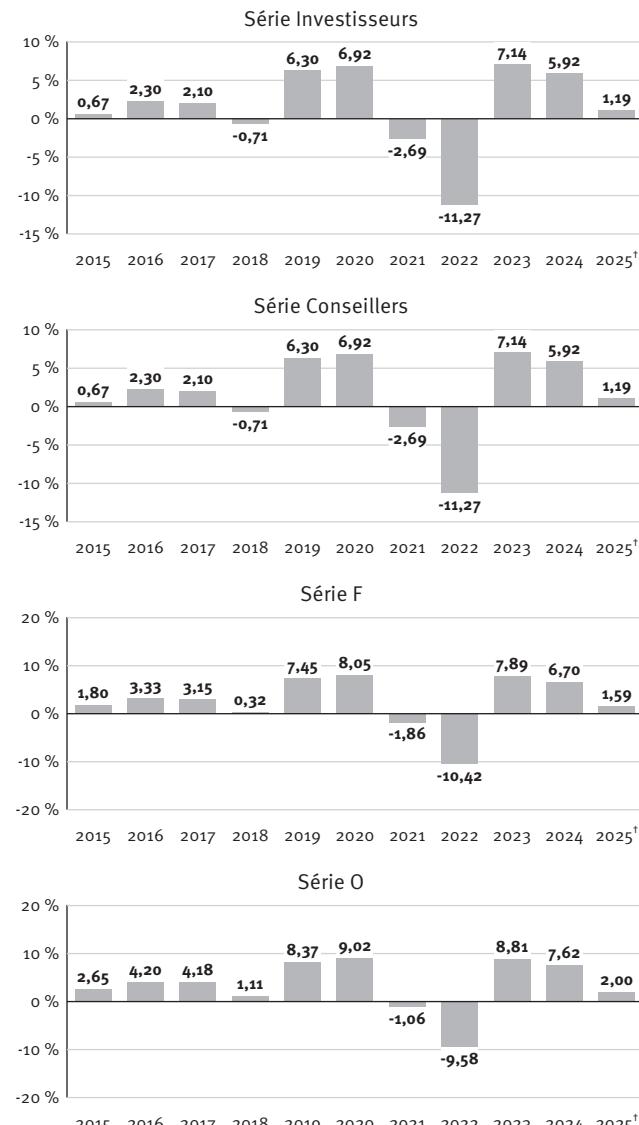
<sup>(\*\*\*)</sup> La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

## Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

## Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



<sup>(t)</sup> Rendements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 30 juin 2025.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

## Séries Investisseurs / Conseillers

Actif net par part <sup>(1)</sup>	Début des opérations : 1 <sup>er</sup> juin 2010					
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,24	9,94	9,52	11,00	11,47	10,88
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,23	0,45	0,40	0,39	0,36	0,37
Total des charges	(0,08)	(0,16)	(0,16)	(0,19)	(0,21)	(0,22)
Gains (pertes) réalisée(s)	0,04	(0,25)	(0,23)	(0,12)	—	0,04
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,07)	0,56	0,63	(2,18)	(1,77)	0,54
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,12	0,60	0,64	(2,10)	(1,62)	0,73
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,15	0,28	0,25	0,24	0,16	0,16
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,15	0,28	0,25	0,24	0,16	0,16
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,21	10,24	9,94	9,52	11,00	11,47
<b>Ratios et données supplémentaires</b>						
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	4 816	5 153	3 683	4 371	17 291	218 638
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	471 787	503 354	370 605	459 140	1 571 713	19 060 993
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	1,65	1,64	1,64	1,89	1,90	1,93
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,65	1,64	1,64	1,89	1,90	1,93
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	152,60	348,73	49,61	42,49	28,25	26,98
Valeur liquidative par part (\$)	10,21	10,24	9,94	9,52	11,00	11,47

## Série F

Actif net par part <sup>(1)</sup>	Début des opérations : 1 <sup>er</sup> juin 2010					
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,43	10,14	9,74	11,15	11,62	10,99
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,24	0,46	0,40	0,39	0,36	0,37
Total des charges	(0,05)	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,10)	(0,10)
Gains (pertes) réalisée(s)	0,04	(0,27)	(0,19)	(0,21)	—	0,03
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,07)	0,51	0,70	(0,48)	(0,36)	0,66
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,16	0,61	0,82	(0,39)	(0,10)	0,96
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,19	0,37	0,35	0,25	0,25	0,24
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,19	0,37	0,35	0,25	0,25	0,24
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,40	10,43	10,14	9,74	11,15	11,62
<b>Ratios et données supplémentaires</b>						
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	6 532	7 396	10 128	27 187	3 483	1 881
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	628 291	709 194	998 900	2 791 589	312 355	161 922
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,90	0,90	0,91	0,91	0,90	0,89
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,92	0,92	0,94	0,92	0,91	0,90
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	152,60	348,73	49,61	42,49	28,25	26,98
Valeur liquidative par part (\$)	10,40	10,43	10,14	9,74	11,15	11,62

## Série O

Actif net par part <sup>(1)</sup>	Début des opérations : 1 <sup>er</sup> juin 2010					
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,43	10,13	9,71	11,16	11,64	11,03
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,24	0,46	0,41	0,39	0,36	0,37
Total des charges	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) réalisés(e)s	0,04	(0,28)	(0,23)	(0,17)	—	0,04
Gains (pertes) non réalisés(e)s	(0,07)	0,58	0,60	(1,29)	(0,38)	0,55
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	0,21	0,76	0,78	(1,07)	(0,02)	0,96
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,24	0,45	0,41	0,38	0,35	0,37
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,24	0,45	0,41	0,38	0,35	0,37
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,40	10,43	10,13	9,71	11,16	11,64
<b>Ratios et données supplémentaires</b>						
Période comptable terminée	2025 30 juin	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	1 187 555	1 192 585	1 124 029	1 229 778	1 379 112	984 769
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	114 144 340	114 300 757	110 957 897	126 691 531	123 527 977	84 622 151
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	152,60	348,73	49,61	42,49	28,25	26,98
Valeur liquidative par part (\$)	10,40	10,43	10,13	9,71	11,16	11,64

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

<sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

<sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Aperçu du portefeuille

**Au 30 juin 2025**

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net .....	3,8
Banque de Montréal, 4,54 %, échéant le 18 décembre 2028 .....	2,8
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 10 décembre 2028 .....	2,0
Chip Mortgage Trust, 3,97 %, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2050 .....	1,7
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 3 juillet 2025 .....	1,4
Banque de Montréal, 4,71 %, échéant le 7 décembre 2027 .....	1,3
Gouvernement des États-Unis, 4,50 %, échéant le 15 novembre 2054 .....	1,3
Province de Québec, 4,40 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2055 .....	1,3
Banque de Montréal, Taux variable, échéant le 27 octobre 2025 .....	1,2
George Weston Ltd., 4,19 %, échéant le 5 septembre 2029 .....	1,2
Province de l'Ontario, 4,60 %, échéant le 2 décembre 2055 .....	1,2
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,50 %, échéant le 14 janvier 2028 .....	1,1
Inter Pipeline Ltd., 5,76 %, échéant le 17 février 2028 .....	1,1
Air Canada, 4,63 %, échéant le 15 août 2029 .....	1,0
Banque de Nouvelle-Écosse, Taux variable, échéant le 27 juin 2031 .....	1,0
Crédit Ford Canada Ltée., 7,00 %, échéant le 10 février 2026 .....	1,0
Fortis Inc., 4,43 %, échéant le 31 mai 2029 .....	1,0
Groupe WSP Global Inc., 5,55 %, échéant le 22 novembre 2030 .....	1,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,95 %, échéant le 29 juin 2027 .....	0,9
Banque Nationale du Canada, 5,02 %, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2029 .....	0,9
Électricité de France SA, 5,99 %, échéant le 23 mai 2030 .....	0,9
Fortis Inc., 5,68 %, échéant le 8 novembre 2033 .....	0,9
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2055 .....	0,9
OMERS Finance Trust Realty Corporation, 4,96 %, échéant le 10 février 2031 .....	0,9
Rogers Communications Inc., 5,70 %, échéant le 21 septembre 2028 .....	0,9
	<b>32,7</b>
Total de la valeur liquidative .....	<b>1 198 902 988 \$</b>

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes .....	82,2
Obligations provinciales .....	4,4
Obligations fédérales .....	3,5
Obligations américaines .....	2,8
Obligations étrangères .....	2,1
Obligations municipales .....	1,1
Titres adossés à des actifs .....	0,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net .....	3,8

### Qualité du crédit

	% de la valeur liquidative
AAA .....	8,5
AA .....	9,1
A .....	23,6
BBB .....	54,4
BB .....	2,7
Non cotés .....	1,7

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).